SUPER U, PARTENAIRE DU CHOLET BASKET ENTREPRISE

Trélazé. 10 M€ pour le Super U de la zone de la Quantinière

Le quartier de la Quantinière qui accueille déjà 1.200 habitants se dote d'un Super U dès janvier prochain. Un projet de 10 M€ qui inclut des commerces et des logements.

À l'heure où les projets de zones commerciales continuent de fleurir en périphérie des agglomérations ligériennes - avec plus ou moins de succès -, l'aménagement de la zone de la Quantinière à Trélazé, dans sa conception, fait figure d'exception. Début septembre, la première pierre d'un Super U de 2.500 m² a été posée dans ce nouveau quartier. Pascale et Emmanuel Lerandu, déjà propriétaires du Super U d'Andard et du U Express de Trélazé ont investi 10 M€ dans ce projet qui inclut également 4 cellules commerciales ainsi que 16 logements. Cette installation s'inscrit dans un vaste projet d'extension de la commune, sur 75 hectares, démarré en 2009 qui prévoit la construction, à l'horizon 2020, de 2.500 logements (par la société nantaise Besnier aménagement) et l'arrivée de 7.000 nouveaux habitants, faisant passer la ville de 12.700 à 20.000 âmes.

Pascale et Emmanuelle Lerandu, les porteurs du projet de supermarché à Trélazé, sont déjà à la tête du Super U d'Andard.

Intégration dans un projet urbain

« Nous nous intégrons dans ce projet global de nouveau quartier », explique Emmanuel Lerandu. Un quartier qui sort peu à peu de terre avec déjà 750 logements (environ 1.200 habitants) et deux écoles, ouvertes en 2013 dont l'une fait déjà l'objet d'un premier agrandissement depuis la dernière rentrée. Le supermarché, qui ouvrira ses portes fin janvier 2015, comptera 60 salariés, dont 45 créations d'emplois pures. Les 15 autres salariés étant issus du U Express du bourg de Trélazé qui fermera ses portes. Le magasin accueillera tous les nouveaux concepts et services de Système U (drive, borne de recharge électrique...). 4 espaces ont été conçus pour l'installation de commerces. 3 commerçants (pharmacie, opticien et coiffeur) du centre-ville de Trélazé intégreront les lieux. La 4e cellule est destinée à une création d'un bar-brasserie avec 5 emplois à la clé. « Notre volonté n'est pas d'opposer petits commerçants et distributeurs, au contraire ! », souligne Emmanuel Lerandu qui finalise en parallèle, à proximité du nouveau magasin, la construction de 16 logements à caractère social (du T3 au T5), déjà cédés à Maine-et-Loire Habitat. « D'autres commerces, activités et services sont prévus sur la zone, ainsi qu'une halte ferroviaire, des espaces dédiés aux activités tertiaires... », annonce Ludovic Lacore, responsable urbanisme de la commune. Quid des commerces qui quittent le bourg pour les "lumières" du nouveau quartier ? « La volonté de la commune est de maintenir des commerces de proximité dans le bourg, notamment une supérette. »

B.H.

Journal des Entreprises – Octobre 2014